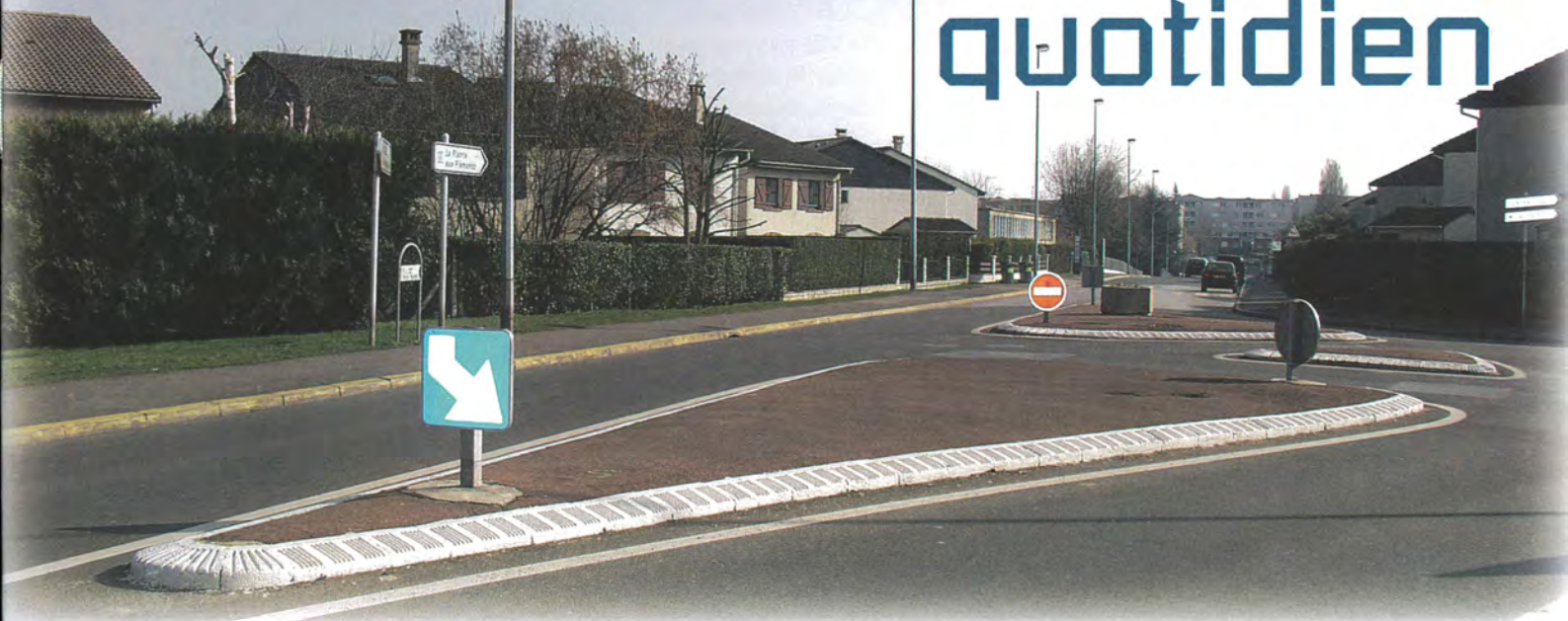




Travaux : Améliorer votre quotidien



Le carrefour de la rue des Deux Piliers.



La contre allée du quartier de la gare.



Les jardins familiaux.

Sommaire

> **Agenda :**
Programme des
vacances d'avril
pour les 12-17 ans
page 3

> **Zoom :**
Le Débat
d'Orientations
Budgétaires
page 6

> **Interview :**
Alain Lorand,
1^{er} vice-Président
de la CCOPF
page 7



Avec l'arrivée des beaux jours, le rythme des travaux engagés dans la commune s'accélère. En effet, les mois de mars et avril sont marqués par la mise en œuvre et l'achèvement de nombreux projets destinés à améliorer le quotidien des Saint-Briciens : construction d'un arrêt minute, aménagement d'une zone blanche de stationnement ou encore amélioration et sécurisation de la circulation en ville. Nous vous avons énuméré les différents travaux effectués en pages 4 et 5 du magazine.

Cette période de l'année est également celle où nous abordons le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB), débat qui présente les grandes orientations budgétaires que la Ville va suivre en 2004. Ainsi, nous avons clairement mis en avant la volonté de ne pas alourdir les taux de fiscalité des ménages, de continuer les efforts fournis pour la réduction de la dette communale, d'améliorer la qualité de vie des Saint-Briciens en engageant des travaux tels que la restructuration de l'école Jules Ferry et

le démarrage de l'aménagement du centre-ville. Le budget de la commune a été voté le 25 mars et vous sera présenté de manière détaillée dans le prochain numéro du Saint-Brice Magazine.

Plus joyeusement, le mois d'avril est également synonyme de vacances scolaires, ce à quoi la Ville attache une importance particulière. En effet, le Service Jeunesse et Sports organise de nombreuses journées de loisirs du 13 au 23 avril ainsi qu'un séjour au ski à Morzine. Ces manifestations, organisées en fonction des demandes de nos jeunes citoyens, agrémenteront, je l'espère, pleinement leurs journées.

Amitiés à toutes et à tous.

**Votre Maire,
Alain Lorand**

Ça s'est passé

1 Séjour au ski à Chamrousse, organisé par le Service Jeunesse et Sports au profit des jeunes Saint-Briciens, du 14 au 21 février.



2 Exposition sur la fabrication du chocolat «La Route du Cacao» du 2 au 14 mars dans le Hall du Centre Culturel et Sportif Lionel Terray. Guidés par un comédien, les visiteurs ont découvert l'histoire du chocolat.



3 Cross des Écoles, organisé par l'association Saint-Brice Athlétisme, espace Georges Brassens, le 13 mars.

Voici la liste des gagnants :

CP :

- Josué Charles (Pierre et Marie Curie) ; Félix Samuel (Pierre et Marie Curie) ; Benjamin Davila (Saint-Exupéry)

- Romane Chevalier (Pierre et Marie Curie) ; Wynona Bourgeois (Jules Ferry) ; Assia Taver (Pierre et Marie Curie)

CE1 :

- Mohamed-Amine Bekkaye (Pierre et Marie Curie) ; Thimoté Girard (Jules Ferry) ; Abato (Saint-Exupéry) ; Manon Lecoœur (Pierre et Marie Curie) ; Marie Courtiade (Jules Ferry) ; Mouna Fathi (Jean de la Fontaine)

CE2 :

- Vincent Yabas (Jean de la Fontaine) ; Tom Dohollou (Saint-Exupéry) ; Jérémy Lecrocq (Pierre et Marie Curie) ; Justine Coquet (Saint-Exupéry) ; Justine Constant (Pierre et Marie Curie) ; Laurie Chevalier (Pierre et Marie Curie)



CM1 :

- Jean-Pascal Lallaouret (Pierre et Marie Curie) ; Wuissam Ayadi (Saint-Exupéry) ; Adrien Boutonnat (Saint-Exupéry) ; Marie Demilly (Saint-Exupéry) ; Romane Ephoeviga (Saint-Exupéry) ; Sarah Galeazzi (Saint-Exupéry)

CM2 :

- Mohamed Guirassy (Pierre et Marie Curie) ; Jérémy Napchan (Saint-Exupéry) ; Arnold De Souza (Jules Ferry)

- Camille Avias (Jules Ferry) ; Charline Billy (Pierre et Marie Curie) ; Héloïse Rigal (Jules Ferry)

Le challenge des écoles, désormais baptisé «challenge Marie-Claude Lequesne», en hommage à l'ancienne directrice de l'école Jules Ferry, a été remporté par l'école Pierre et Marie Curie.



4 Festival du Conte, Théâtre Silvia Monfort les 13 et 14 mars.



AGENDA

Exposition de photos

Du 1^{er} au 15 avril

Le Service Culturel accueille une exposition du photo-club de Deuil-la-Barre. Les photographies en noir et blanc sont sur le thème des escaliers, des portes et des fenêtres, celles en couleur sur le thème des vitrines. Hall du Centre Culturel et Sportif Lionel Terray, 12 rue Pasteur à Saint-Brice.

Renseignements au 01 39 33 01 90



© Philippe Reyre

Voyage en Alsace

Du 23 au 25 avril

Organisé par l'association «Vis ta Ville». Déplacement en car, visite touristique de la région, hébergement en chalet.

Renseignements : Anne Claire Meunier au 06 75 46 66 90.

Repas de l'Union Nationale des Combattants

Dimanche 25 avril à 12h

Journée Cassoulet au restaurant de la RPA. Repas printanier suivi d'un après-midi dansant animé par Nos Amis Canil et Dany.

Entrée à 28 euros. Gratuit pour les adhérents et membres bienfaiteurs. RPA, 28 rue de Paris à Saint-Brice. Renseignements et réservations au 01 39 90 68 56 ou bruno.mazzarol@wanadoo.fr

Handball

1er mai à 20h30

L'association de Hand-Ball de Saint-Brice affrontera le Club de Draveil au Palais des Sports Lionel Terray, 12 rue Pasteur à Saint-Brice.

Entrée libre.

Exposition « Briques, Tuiles et poteries en Val d'Oise »

Du 22 mai au 13 juin

Le Service Culturel de la Ville de Saint-Brice et l'association « Les Amis du Vieux Saint-Brice » vous proposent cette exposition réalisée par Daniel Baduel. Hall du Centre Culturel et Sportif, 12 rue Pasteur à Saint-Brice. Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Dimanche : se renseigner au 01 39 33 01 80. Entrée libre.

Renseignements au 01 39 33 01 90.

Voyage en Grèce

Du 29 mai au 5 juin

Avec le Club Méditerranée au Club Athénia, à proximité des sites antiques les plus prestigieux. Prix par personne, à titre indicatif, 705 euros

soit 4625 francs (forfait de 7 jours en pension complète, vol aller-retour, taxes d'aéroport).



© Club Med

Renseignements et inscriptions au CCAS, 14, rue de Paris à Saint-Brice.

Tél. : 01 34 29 42 16.

Les Amis du Vieux Saint-Brice

1ers dimanches des mois de mai, juin, juillet et octobre 2004

L'association « Les Amis du Vieux Saint-Brice » reprend ses visites guidées dans le Saint-Brice historique. Deux thèmes seront développés :

- en mai et juillet : séjours et passages d'écrivains à Saint-Brice
- en juin et octobre : visite de type patrimonial

Départ à 14h30 au parking de La Poste. Durée approximative : 2h/2h30.

Renseignements au siège de l'association

au 01 39 90 66 21 ou 06 10 15 21 15.



Programme des vacances d'avril pour les 12/17 ans

DATE	MATIN	APRES-MIDI
Mardi 13 avril	Accueil au Local Commun Résidentiel Les Charmilles	Enregistrement TV « Méthode Cauet »
Mercredi 14 avril	Jungle Speed	Patinoire
Jeudi 15 avril	Film	Jorkyball
Vendredi 16 avril	Tournoi de dominos	Cinéma
Lundi 19 avril	Billard	Tournoi PS2
Mardi 20 avril	Camp des Loges	Aquaboulevard
Mercredi 21 avril	Jungle Speed	Laserquest
Jeudi 22 avril	Piscine	Sortie VTT
Vendredi 23 avril	Jeu de société	La tête dans les nuages



Voyage au ski - Du 10 au 17 avril

Le Service Jeunesse organise un séjour au ski à Morzine (Avoriaz). Sur un domaine skiable de plus de 200 km, cette station offre une gamme complète de pistes pour les skieurs de tous niveaux. Le prix du séjour est de 353 euros et comprend : le trajet en TGV, l'hébergement en pension complète, le matériel de ski, les remontées mécaniques

Ce séjour est réservé aux jeunes de 12 à 17 ans (Attention : 15 places maximum).

Renseignements et inscriptions au 01 39 33 01 88

L'accès aux activités est réservé aux détenteurs de la carte Saint-Brice Jeunesse. Pour l'obtenir, il suffit de remplir un dossier d'inscription (disponible au Service Jeunesse et Sports), d'y joindre le règlement de la cotisation annuelle (8 euros) et de nous retourner le tout (Centre Culturel et Sportif Lionel Terray). Renseignements et inscriptions au 01 39 33 01 88.

Des travaux dans votre ville

Carrefour de la rue des Deux Piliers

La Ville attache une importance toute particulière à la sécurité de ses habitants. C'est pourquoi de nombreux travaux subventionnés par le Conseil Général et destinés à réduire la vitesse des automobilistes sont actuellement mis en œuvre. C'est dans cet objectif que le carrefour de la rue des Deux Piliers avec la rue de Copin va être réaménagé. Ce dispositif est le résultat d'un long travail sur lequel s'est penché un bureau d'étude contacté par les Services Techniques de la Ville. En effet, pour que ce carrefour soit accessible à tous les usagers de la route, il a fallu respecter de nombreux aspects techniques tels que les rayons de giration des différents types de véhicules (voitures, bus, camions). La mise en place de ces aménagements va se faire étape par étape. La zone de traversée piétonne, rue de Copin, au niveau de la PMI et de la Crèche Familiale sera également réaménagée.



Quartier de la gare

Place de la Gare, la Ville va réaménager le carrefour en un véritable rond-point, lequel sera pourvu, à l'initiative du Maire, d'un arrêt dépose minute. Par ailleurs, les îlots directionnels délimitant les voies réservées aux bus ont été réadaptés en adéquation avec leur gabarit.



> Aménagement d'une zone blanche



Pour pallier les problèmes de stationnement rencontrés par les riverains du quartier de la Plante aux Flamands, un périmètre de stationnement réservé à ces derniers sera signalé par une zone blanche. Ce dispositif est prévu avant l'été 2004.



> Stationnement et passages piétons

Rue Germain Châtenay, un parking et une contre-allée sont en cours de construction devant l'immeuble «Foyer pour tous» récemment construit face à la gare. Par ailleurs, la réalisation du mail piéton, allée du Professeur Dubos, est achevée.



Une nouvelle zone commerciale et de nouveaux logements

La zone de la Chapelle Saint-Nicolas va être aménagée en une zone commerciale. Les permis de construire ont été accordés à différentes enseignes. Ces dernières ont d'ores et déjà commencé les travaux.

Quant à la commercialisation des 35 appartements de l'opération



immobilière de l'îlot 8 (angle rue de Paris/ rue Pasteur), avec le promoteur immobilier Marignan, celle-ci commencera à la mi-avril. Pour les personnes intéressées, et uniquement pour elles, par l'achat ou la location de commerces, veuillez vous adresser à Marignan au 01 41 49 14 60.

La fin des travaux des Jardins familiaux

Les travaux des jardins familiaux ont été achevés fin mars. Ils ont été récemment mis à disposition de l'association Vaillante Omnisport de Saint-Brice qui gère les jardins.

Pour prendre contact avec l'association, appelez Monsieur Dupont au 01 34 19 07 75.



Intercommunalité : les travaux 2004 à Saint-brice

En complément des différentes opérations conçues et prises en charges par la Ville, rappelons les principales opérations programmées par la Communauté de Communes. En effet, plusieurs rues de Saint-Brice ont été transférées à la Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France qui gère depuis un an un réseau d'une quinzaine de kilomètres de voiries dites intercommunales dans les six communes de la CCOPF.

- **rue de la Planchette**, les trottoirs de la rue vont être entièrement remis à neuf cette année, sur toute la longueur de la voie. Les travaux vont débuter dans le courant du mois de mai 2004. Il s'agit d'une première tranche de travaux puisque la CCOPF prévoit de refaire entièrement cette rue.
- **rue de la Marlière**, une reprise de la structure de chaussée sera effectuée cette année. Les travaux devraient normalement débuter en fin d'année.
- **le carrefour des rues de la Planchette, de Piscop et de la Forêt** va être entièrement réaménagé. Ce projet, qui sera concrétisé l'année prochaine, fait actuellement l'objet d'une étude technique. L'objectif est de reprendre les sens de circulation tout en réaménageant les emplacements de stationnement, l'éclairage public et les aménagements paysagers. S'agissant de la RD123, le Conseil Général participera au financement des travaux.
- **Au plan de l'éclairage public**, des travaux de remise à niveau sont prévus cette année dans différents quartiers.

> A noter également les travaux en cours au stade Léon Graffin: les vestiaires sont pratiquement terminés et l'on prévoit le lancement de la construction de la maison de gardien en juin pour une livraison à la rentrée. L'objectif est de sécuriser ce complexe sportif qui est désormais l'un des mieux équipés de la région.



> Clôture du parc de la Mairie

Une clôture a été installée autour du parc de la Mairie afin de protéger le périmètre et d'améliorer le cadre de vie des riverains. Les élus étudient actuellement les modalités de fermeture du parc pour les nuits d'été.



Débat d'Orientations Budgétaires

Ce qui va être fait à Saint-Brice en 2004



Joël Dambrine, Maire-Adjoint délégué aux finances.

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB), abordé au Conseil Municipal le jeudi 4 mars 2004, permet de définir les grandes orientations de la politique locale, en tenant compte du contexte économique et financier, tant au plan local que national.

Ci-joint le texte présenté par Monsieur Dambrine, Maire-Adjoint délégué aux finances, lequel a procédé à la lecture du DOB le 4 mars :

I- L'environnement économique

- Réforme des dotations de l'État : la Loi de Finances 2004 prévoit une refonte des dotations accordées aux collectivités locales. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) forfaitaire attribuée par l'État, progresse de 2,27% pour atteindre 2 384 339 euros, contre 2 331 321 euros l'an passé. Le montant définitif des autres dotations sera connu ultérieurement. L'État attribuera également à la commune une dotation pour le recensement de la population, dotation qui est loin de couvrir les frais occasionnés.
- La croissance française devrait redémarrer progressivement au cours de l'année et s'établir aux alentours de 2%, contre seulement 0,4% sur l'année 2003.
- En 2003, plusieurs facteurs ont pesé sur le niveau général des prix : progression des prix de l'alimentation, hausse du prix du pétrole, augmentation des taxes sur le tabac, Cette année, l'inflation devrait ralentir pour s'établir à +1,5% en moyenne annuelle.

II- Les orientations budgétaires de Saint-Brice pour l'année 2004

Bilan de l'exécution budgétaire 2003 :

Dans la continuité des décisions prises et après la baisse des taux d'imposition en 2003, cette année, la Municipalité a la volonté de ne pas augmenter la pression fiscale pesant sur les ménages. Les taux seront donc maintenus à leur niveau actuel.

L'évolution de la fiscalité se limitera à la réévaluation de l'assiette fiscale décidée, comme chaque année, par la Loi de Finances.

C'est autour de cet axe principal que le budget 2004 a été bâti, avec parallèlement une maîtrise conjoncturelle des dépenses de fonctionnement.

a. Le Fonctionnement

Les charges de fonctionnement seront donc maîtrisées afin de répondre à plusieurs objectifs :

- Ne pas alourdir la fiscalité des ménages,
- Dégager un autofinancement substantiel pour l'investissement,
- Maintenir, voire améliorer, la qualité des prestations proposées à la population.

Description des grands axes budgétaires :

- Évolution de la masse salariale : elle est en légère diminution cette année et sa part dans les frais de fonctionnement reste faible par rapport à celle des communes de même strate de population.
- Subventions aux associations : la masse globale restera sensiblement identique à celle attribuée aux associations en 2003.
- Un effort sera fait en direction du Service Culturel, avec une progression de 4% des crédits octroyés, afin d'enrichir le programme culturel offert à la population.

b. L'investissement

Le budget, compte tenu des contraintes de financement, est bâti autour des principales priorités, à savoir :

- Engagement des travaux de restructuration de l'école Jules Ferry



- Réalisation de la première phase des travaux du Centre Technique Municipal
- Extension du cimetière
- Démarrage des travaux d'aménagement du centre ville : Marché Couvert, Placette Rue Pasteur, ...
- Démarrage des études pour la Halte Garderie et pour la Maison du Patrimoine

Puis, en fonction des équilibres budgétaires, des crédits supplémentaires seront affectés aux travaux de réfection des voiries, d'enfouissement des réseaux et à la rénovation des bâtiments communaux, afin de conserver le patrimoine communal en état, et d'assurer la sécurité des piétons et des automobilistes.

- Environnement :
Poursuite de la politique de sauvegarde des espaces naturels, grâce à des acquisitions foncières réalisées pour empêcher toute construction dans ces zones.

Le désendettement se poursuit

Les efforts réalisés depuis le début du mandat ont permis de restaurer des marges de manœuvre significatives en matière d'endettement. Le niveau d'investissement a pu être restauré et les services offerts à la population ont été développés, tout en poursuivant ces efforts de désendettement.

Cette année, la Commune bénéficie à nouveau de capacités d'emprunt pour financer la réalisation des programmes d'investissement. Ce niveau d'emprunt est tout à fait compatible avec le taux de désendettement sur lequel nous nous sommes engagés au début de notre mandat.

De plus, il est nécessaire pour toute commune d'emprunter en complément de l'autofinancement pour préserver et enrichir son actif.

Intercommunalité

Un « plus » pour Saint-Brice

Interview d'Alain Lorand, Maire de Saint-Brice, récemment nommé premier vice-président de la Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France (CCOPF), sur les investissements communautaires à Saint-Brice.

Pourquoi Saint-Brice s'est-elle engagée dans l'aventure intercommunale ?

Alain Lorand : Par réalisme et par ambition pour notre ville. Le temps est fini de la France aux 36 000 communes, avec autant de services morcelés et finalement coûteux, si ce n'est inefficaces. L'intercommunalité, c'est pour Saint-Brice la mise en commun de moyens financiers, matériels et humains avec des communes voisines, pour un service au public plus efficace.

Pourquoi le choix de la CCOPF ?

En réalité, trois choix étaient envisageables. Je n'ai pas voulu que Saint-Brice rejoigne la communauté d'agglomération de Val de France (Sarcelles, Garges, Villiers-le-Bel, Arnouville) dont la sociologie et le développement urbain ne sont pas le reflet de notre commune ; j'ai écarté l'option de la Vallée de Montmorency (Andilly, Deuil-la-Barre, Groslay, Margency, Montmagny, Montmorency, Saint-Gratien, Soisy-sous-Montmorency), dont le centre de gravité est éloigné et dans laquelle Saint-Brice aurait eu moins de poids. J'ai donc choisi de constituer une Communauté plus homogène et plus proche avec Ézanville, Piscop, Domont, puis Bouffémont et Moisselles.

Les investissements de la CCOPF profitent-ils autant aux Saint-Briciens qu'aux habitants des autres communes ?

À la création de la CCOPF, j'ai imposé comme règle que chaque commune serait également et équitablement traitée. Ainsi, chaque année, chaque commune bénéficie pour ses investissements d'une enveloppe forfaitaire d'un million de francs augmentée de 100 francs par habitant. Concrètement, ce sont 345 000 euros annuels pour Saint-Brice. A cette somme s'ajoutent les subventions que nous touchons sur la réalisation de nos équipements (425 000 euros en 2003).

L'importance des marchés facilite leur négociation. Des transferts de compétences représentent des gains nets pour notre commune : par exemple, le balayage des rues, qui nous coûtait 210 000 euros par an, est désormais payé par la Communauté ; bientôt



La gestion du personnel et la programmation du Théâtre Silvia Monfort sont désormais à la charge de la CCOPF, mais la commune reste propriétaire du lieu et bénéficie d'une location gratuite de 100 soirées par an.

le nettoyage des tags sera également assuré par la CCOPF. De même, la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage n'est plus payée par les seuls Saint-Briciens.

Par ailleurs, la CCOPF paye désormais le personnel et la programmation du théâtre Silvia Monfort, dont la Ville de Saint-Brice reste néanmoins propriétaire. J'ai obtenu la conservation de la location gratuite de ce théâtre dont profitent chaque année les associations de Saint-Brice pour cent soirées (coût d'une soirée : environ 1 000 euros).

Ces sommes investies sont-elles supportées par les ménages saint-briciens ?

Non, et c'est tout l'intérêt de l'intercommunalité. Les ressources de la CCOPF sont issues pour une grande part d'une dotation de l'État spécifique aux intercommunalités, que nous n'aurions pas perçues si nous étions restés seuls... L'autre part provient de la taxe professionnelle payée par les entreprises. Au demeurant, le taux de cette taxe diminue à Saint-Brice pour s'aligner progressivement sur une moyenne

pondérée avec les autres communes.

En résumé, l'intercommunalité est un plus pour Saint-Brice, un plus qui permet à ses habitants de réaliser des économies et de désendetter la commune.

La CCOPF, c'est pour nous le moyen de mieux vivre à Saint-Brice.

Si vous n'avez pas encore reçu le "Guide de l'Intercommunalité" dans votre boîte aux lettres, vous pouvez en faire la demande directement en appelant au 01 39 35 48 30. Il vous sera envoyé dans les plus brefs délais.



> Expression de la Majorité Municipale

Le groupe de Monsieur Huyet n'a vraiment pas grand-chose à dire, si sa priorité actuelle est le théâtre.

Faut-il lui rappeler que la présidente de la commission théâtre est Madame Marcelle Cayrac, adjointe à la Culture de notre Commune, et que le travail de cette commission a permis, grâce à une programmation éclairée, de doubler la fréquentation de notre salle. Par ailleurs, les charges d'exploitation désormais supportées par l'ensemble des villes de la Communauté de Communes (CCOPF) ont diminué.

Merci au groupe de la minorité de relever le débat car il est évident que les finances de la Ville ne s'arrêtent pas aux véhicules en plus ou

en moins, ni même au théâtre. Pour arriver, comme nous l'avons fait remarquer dans le magazine de février 2004, à diminuer notre dette de 17% (nous ne sommes plus sous surveillance préfectorale), il nous faut, sans avoir besoin de nous le rappeler, rester vigilants sur les dépenses tant au niveau de l'investissement que du fonctionnement.

Nous nous efforçons de fournir à toute l'opposition les documents permettant le suivi des opérations tels que nous les recevons. Nous n'avons rien à cacher et continuerons dans ce sens afin que cette opposition soit constructive et non déstabilisatrice. Les énergies doivent être au service de la commune et non au service d'intérêts particuliers.

> Le prochain Conseil Municipal

La séance publique se tiendra le jeudi 29 avril à 20h30, salle du 1^{er} étage en mairie. ■

<http://www.saintbrice95.fr>



**Retrouvez le compte-rendu complet de la séance
du Conseil Municipal sur le site de la Ville,
<http://www.saintbrice95.fr>, rubrique Vie Municipale
sur les panneaux d'affichage municipaux, ou en mairie.**

> Expression des Conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

(article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

29 janvier : nous votons contre le transfert de la compétence « Prévention de la délinquance et sécurité publique » à la Communauté de Communes. Nous proposons de ne transférer que la « Prévention de la délinquance », ce qui n'est pas retenu.

Précédemment, nous avons voté le principe de la création d'un Conseil intercommunal de prévention de la délinquance. Mettant en synergie les moyens et les hommes, ce Conseil nous paraissait susceptible de mener des actions bénéfiques. Les statuts proposés appelaient des modifications. Nous avons donc transmis des propositions précises. Malgré l'absence de nouveaux statuts, nous étions prêts à avancer, les perspectives étant réelles.

Par contre, sur la « Sécurité publique » pas de projet véritable. Seule action concrète : la mise en place de vidéosurveillance. Outre le coût prohibitif d'un tel dispositif, les questions de sa réelle utilité dans nos communes, du respect des libertés individuelles, se posent. Également évoquée, la création d'une police intercommunale. Mais quelle action pourra-t-elle mener alors que seules la Police et la Gendarmerie Nationales ont compétence sur l'ensemble du territoire, que les pouvoirs de police des maires n'existent que sur leur commune respective ?

Nous pensons donc qu'il convient de ne transférer à la Communauté de Communes que les compétences pour lesquelles la mutualisation des moyens peut aboutir à un progrès pour les habitants. Nous pensons qu'il ne faut pas transférer pour transférer et de voir venir !

P. BALDASSARI, M-H. FROMAIN, M. BECRET, B. TRONCHET, M. TAILLEZ

La déclaration de l'Abbé Pierre nous concerne

Aujourd'hui, nous pouvons faire un premier bilan de l'action menée par A. Lorand, Maire depuis près de 3 ans. Pour illustrer ce que nous avons à dire, l'appel de l'Abbé Pierre rejoint assez bien l'analyse que nous faisons à Saint-Brice.

Il rappelle que : « Nous vivons dans un pays riche, mais nous avons aussi environ 5 millions de Français qui vivent dans la précarité ». Cela nous concerne tous, notamment les mieux nantis qui sont bien souvent au pouvoir et qui refusent de prendre en compte ceux qui sont dans la difficulté.

L'Abbé Pierre insiste sur le logement, un dossier qu'il connaît bien. Le financement de 50 000 logements HLM est prévu dans le budget de l'État, mais rien ne se fait car les maires refusent de délivrer les permis de construire.

L'exemple de Saint-Brice est patent. Le Maire a réalisé de nombreux projets arrêtés par l'équipe municipale précédente : réfection du Cosec, construction du centre de loisirs, aménagement du terrain de foot...

Par contre tous les projets sociaux ont été annulés.

La réfection de l'hôtel du Bel Air pour en faire un centre d'hébergement social (opération qui ne coûtait rien à la commune).

La construction de 32 logements locatifs aidés rue Pasteur, annulée et remplacée par 34 logements d'un promoteur privé.

Le permis de construire de 69 pavillons locatifs aidés, allée du professeur Dubos, bloqué et le chantier arrêté.

La subvention du centre social « Contact Plus » supprimée (par contre le Maire fait étudier l'installation de caméras de surveillance...)

En conclusion, nous sommes en profond désaccord avec la politique d'A. Lorand et de son équipe. Pour nous, l'engagement de « Servir Saint-Brice », a un autre sens et nous sommes fiers d'être résolument dans l'opposition pour défendre nos convictions.

G. HUYET, S. LARCHER, N. CHALARD, C. SERGENT, M. MOHA

Les élus

À la rencontre des habitants

Samedi 28 février, le Maire Alain Lorand, et ses adjoints, se sont donné rendez-vous à 10h devant la Poste et ont suivi un parcours allant de la rue des Écoles jusqu'au cimetière, avenue Flandres Dunkerque, dans le cadre de la rencontre des élus avec les habitants.

> Rue des écoles



Le Maire et son équipe ont pour premier souci la sécurité des piétons et c'est pourquoi ils se sont particulièrement attardés sur les problèmes de stationnement et de circulation rencontrés dans la rue des Écoles, plus particulièrement devant l'école Jules Ferry, et dans la rue de Paris. En effet, à l'heure de la sortie des écoles, le trafic s'intensifie et le stationnement des voitures des parents devient plus gênant, le tout représentant un danger important pour les piétons. Pour palier ce problème, les élus ont comme projet d'installer des bornes anti-stationnement le long du rétrécissement de la chaussée afin d'empêcher tout stationnement abusif sur les trottoirs.

La Police Municipale renforcera sa politique de prévention via des avertissements qui seront donnés aux automobilistes roulant trop vite ou stationnant n'importe où.



Les riverains ont soumis l'idée aux élus de créer un chemin pour les piétons de l'autre côté des arbres qui bordent l'école Jules Ferry, ce qui permettrait le stationnement autorisé mi chaussée mi trottoir.

> Rue Delattre de Tassigny

En matière d'urbanisme, les élus ont constaté que la publicité des permis de construire n'est pas toujours faite comme la loi le demande. Dès qu'il y a travaux, il est obligatoire d'afficher sur le chantier mention du permis de construire, démolir ou de la déclaration de travaux, dès sa notification et pendant toute la durée du chantier.

Par ailleurs, les habitants ont souhaité que le talus de terre, protégeant les riverains contre le bruit des voitures circulants sur la RN1, soit rehaussé et prolongé tout le long de la rue. Les Services Techniques de la Ville vont agir rapidement dans ce sens car cela est techniquement réalisable.



> Rue des Marais

Une habitante de la rue des Marais a fait part aux élus des difficultés qu'elle rencontrait pour se garer chez elle à cause d'un poteau électrique mal situé.



La Municipalité lui a annoncé que des travaux auront lieu prochainement pour enfouir les réseaux électriques dans le quartier.

La Ville s'occupe également de sécuriser les canalisations des eaux pluviales et des eaux usées afin d'éviter tout risque de débordement, comme lors de fortes pluies (coût 156 954,34 euros HT).



Par ailleurs, au croisement de la rue de Paris et de la rue des Marais, il manque un panneau indiquant le nom de la rue des Marais, problème qui sera réglé rapidement.

> Rue de Paris

Dans le cadre du réaménagement du centre-ville, Le Maire a décidé d'éclairer le clocher de l'église de la ville afin de mettre en valeur notre patrimoine culturel.

> Avenue Flandres Dunkerque



En ce qui concerne le cimetière, le jardin du souvenir sera déplacé en raison de l'extension prévue du cimetière.

> Prochaine rencontre

Venez rencontrer le Maire et les adjoints, **samedi 24 avril**, à l'occasion de leur passage dans les rues Béranger, Jean Moulin et Cassiopée. Départ à 10h.



> Infos SNCF

A partir de l'automne 2004, la gare SNCF de Sarcelles-Saint-Brice sera équipée d'écrans info-gare qui permettront aux voyageurs d'avoir des informations sur les trains en temps réel. Un numéro unique d'information/réservation pour le TER et les Grandes Lignes, le 36 35, est également à disposition des voyageurs. Par ailleurs, des travaux de maintenance auront lieu jusqu'au 10 avril. Les deux derniers trains au départ de Paris, direction Persan-Beaumont seront remplacés par des bus en gare d'Epinay-Villetaneuse.

> Eclairage public

Depuis le 1^{er} janvier 2004, l'entreprise E.I. gère l'éclairage public de la Ville. Elle effectue chaque mercredi une inspection de jour pour réparer les dysfonctionnements indiqués et une inspection mensuelle de nuit. Elle procède également au nettoyage des lampadaires et au changement des ampoules, ce qui n'avait pas été fait depuis des années. **Pour signaler toute panne d'éclairage dans votre rue : 0 800 800 051 (appel gratuit).**

> Dépôt gratuit de vos déchets verts

Les habitants peuvent déposer leurs déchets verts à la plate-forme de compostage agréée Valdeve, munis d'une carte personnalisée délivrée par le service État Civil de la Mairie (la Ville prenant en charge financièrement le coût du dépôt et de la valorisation des déchets).

La plate-forme Valdeve RD 909 à Attainville est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le samedi matin de 9h à 12h.

Tél. : 01 39 91 66 02. Carte exigée pour tout dépôt de déchets verts.

> Restauration municipale : des viandes labellisées VBF et VPF

Depuis le 1^{er} janvier, la société de restauration «Les bonnes tables», déléguée par la Commune pour les repas servis dans les restaurants municipaux, est soumise à l'obligation de ne servir que les viandes labellisées Viandes Bovines Françaises et Viandes Porcines Françaises. Cette disposition n'aura pas d'incidence sur le prix du repas facturé aux usagers.

> 6^e Salon de la création et reprise d'entreprise

Ce salon, organisé par le Conseil Général via le Comité d'Expansion Économique du Val d'Oise, aura lieu au Parc des Expositions Saint-Martin à Cergy-Pontoise les 3 et 4 mai. Il offre des contacts utiles et immédiats avec les structures économiques départementales. C'est le rendez-vous incontournable de tout entrepreneur potentiel en Île-de-France. Il y trouve tous les organismes publics et privés, institutions et prestataires, capables de lui apporter conseils et services pour faciliter la création et le développement de son entreprise. **Renseignements au 01 34 25 32 30 ou ceevo@ceevo95.fr**

> Nouvelle Sous-Préfecture

L'ouverture de la nouvelle Sous-Préfecture de Sarcelles est prévue fin avril/début mai 2004.

> Hommage

La commune de Saint-Brice a observé, en mémoire des victimes des attentats de Madrid, 3 minutes de silence le lundi 15 mars dernier.



Carnet

III Naissances

Jade AVIAS, le 7 décembre 2003
Ambre SARRAUTON, le 29 janvier 2004
Fabien YALCIN, le 31 janvier
Eliora DABI, le 5 février
Colin GUINVARC'H, le 6 février
Prielle AINOUEZ, le 11 février
Raphaël BONNEAU, le 11 février
Séran SOUCÉ, le 17 février
Baptiste NSUNDA, le 19 février
Alexandre PETEL, le 22 février
Ambre DESPLAN, le 23 février
Noa TENEUR, le 25 février
Yashni GOORIMOOTHY, le 25 février
Lisa BOUAZIZ, le 27 février
Romain BARNOUX, le 2 mars
Meryem ATTIA, le 2 mars
Sarah ABBOU, le 7 mars
La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

III Mariages

Pierre ISHAK STEFO et Véronique YALAP, le 14 février
Olivier GENAIVRE et Julie FROMONT, le 6 mars
La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

III Décès

Louis MONIN, 53 ans, le 11 août 2003
Daniel FRENOT, 57 ans, le 9 décembre 2003
Jean-Claude GUILLON, 56 ans, le 3 février 2004
Thierry LETOQUART, 38 ans, le 20 février
La Ville adresse ses condoléances aux familles.

Notez le

■ **Jeudi 1^{er} avril, vendredi 16 avril et jeudi 6 mai** : ramassage des objets encombrants dans tous les quartiers.

■ **Samedi 3 avril de 10h à 11h45** : consultations gratuites d'avocats en Mairie (sans rendez-vous).

■ **Mercredi 14 avril et mercredi 12 mai de 9h à 13h** : collecte des déchets polluants par le véhicule ECOBUS devant le parking du Centre Commercial des Vergers

■ **Mardi 4 mai de 9h à 11h30** : consultations gratuites de notaires en Mairie (sans rendez-vous).

■ **Mardi 4 mai de 14h à 17h** : mission locale sur rendez-vous pris au CCAS pour les moins de 25 ans sortis du système scolaire.

> Appel pour aider Haïti

La Croix-Rouge Française est extrêmement préoccupée par la situation dramatique en Haïti. Présente dans ce pays en permanence depuis 1995, elle y conduit, avec la Croix-Rouge Haïtienne, des programmes dans les domaines de la santé, de la formation au secourisme et de la préparation aux catastrophes naturelles. Forte de cette présence sur le terrain, la Croix-Rouge Française a décidé de renforcer son assistance aux populations, notamment sur le plan sanitaire en envoyant 30 tonnes de matériel dont 7 ambulances, du matériel télécom et des médicaments. Afin d'accroître ses moyens, elle lance un appel à la générosité des Français et aux Haïtiens de France.

> Dispositif d'urgence pour le Maroc

En relation étroite avec le Croissant-Rouge Marocain et la Fédération Internationale des Sociétés de Croix-Rouge et de Croissant-Rouge, la Croix-Rouge Française déclenche son dispositif d'urgence. Il apparaît que les besoins en matière d'abris, tentes, couvertures, vêtements chauds, matelas, ustensiles de cuisine et denrées alimentaires, sont importants. Aussi, la Croix-Rouge Française a-t-elle décidé de se mobiliser afin de répondre à ces besoins et reste extrêmement attentive à l'évolution de la situation. Elle lance un appel à la générosité du public, et notamment aux Marocains de France.

> Pour effectuer vos dons :

- Croix-Rouge Française Séisme MAROC ou Solidarité HAITI - BP 100 - 75008 Paris
 - Croix Rouge Française - Délégation Départementale du Val d'Oise -1 bis rue Henry Dunant BP 32 - 95460 Ezanville Tél. : 01 39 35 60 00
- Site : <http://sites.croix-rouge.fr/95>

LE THEATRE SILVIA MONTFORT SAINT-BRICE SOUS-FORET

> Vendredi 9 avril à 20h30 **Les monologues du vagin**

Une pièce étonnante et amusante. Le spectacle est conçu comme une succession de monologues inspirés par les quelques 200 interviews de femmes qu'a réalisées l'auteur. Toutes se sont exprimées sur leur sexualité, leur expérience du plaisir ou de la maternité, leurs attentes et leurs frustrations. On apprend des choses surprenantes, sur le ton privilégié de l'humour. Spectacle tendre, original et comique.

> Théâtre - Tarifs : 28 euros, 23 euros et 20 euros.



> Mercredi 21 avril à 10h et jeudi 22 avril à 14h **Le voyage mirobolant**

Ce voyage dans de singuliers pays peuplés de personnages hauts en couleur met en lumière les bizarreries et manies solitaires que la tolérance peut transformer en richesse dans ce monde de différences.

> Spectacle jeune public

Tarif : 3 euros.



Abibou KEBE &
le Théâtre Sylvia Montfort
présentent :

Concours de Danse
Modern-Jazz
& Hip Hop.



> Samedi 8 et Dimanche 9 mai à 15h

Autant en emporte la danse

Avec Abibou alias PLAYMO

L'Association Kani and co présente un festival de Modern Jazz et Hip Hop sous forme de concours chorégraphique.

Villes participantes : Villiers-le-bel, Saint-Brice, Sarcelles, Taverny, Domont, Bouffémont, Soisy, Garges-lès-gonesse, Cergy.

> Modern Jazz / Hip-Hop - Tarifs : 13 euros, 8 euros et 3 euros.

Réservez dès maintenant vos spectacles jusqu'à la fin de saison au 01 39 33 01 80, du mardi au vendredi de 15 h à 19 h et le samedi de 9 h à 12 h (hors vacances scolaires).

Programme du cinéma de Domont

Cinéma Espace Ermitage - 12, allée Sainte Thérèse
95330 Domont - Réservations : 08 92 68 01 25



	Agents secrets	La planète bleue	Jeune fille à la perle
Mercredi 7 avril	21h	16h15	18h30
Jeudi 8 avril			21h
Vendredi 9 avril	14h 21h	18h	
Samedi 10 avril	16h 21h	18h30	
Dimanche 11 avril	15h30		18h
Lundi 12 avril	17h30	15h	21h

Être bien,
voir loin...

LACROIX
Notre passion vous transporte

Vatoise
Cergy
Préfecture

www.cars-lacroix.fr



C

Le 14 avril...

La Carte de fidélité Carrefour

une carte pas comme les autres !

Grâce à Saint-Brice magazine, à partir du 8 avril retirez en exclusivité votre carte de fidélité Carrefour. Il vous suffit de détacher ce bon et de vous présenter au service financier de votre magasin Carrefour Saint-Brice.



20, AVENUE ROBERT SCHUMANN - 95350 SAINT-BRICE
RN1 - SORTIE ZAE LES PERRUCHES
TEL: 01 39 92 66 66
SAV: 01 39 92 66 59



OUVERTURE LE 22 AVRIL



VILLA WHARTON

Saint-Brice-sous-Forêt, et sous le charme

Au cœur du centre-ville, une résidence dans un quartier historique

ESPACE DE VENTE :

Face au 42, rue de Paris.

Ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h,
samedi et dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 19h.

Des appartements spacieux et lumineux,
entre place et jardins.

Balcons et terrasses,
prestations soignées.

Téléphonez pour tout savoir
0 810 15 15 00
7 jours/7 à votre écoute (prix d'un appel local)

cliquez pour tout voir
www.marignan-immobilier.com



MARIGNAN
HABITAT bouwfonds ABN-AMRO

Saint-Brice Magazine Hôtel de ville, 95 350 Saint-Brice : 01 34 29 42 00 — Site internet : www.saintbrice95.fr / E-mail : info@saintbrice95.fr

Directeur de la publication : Alain LORAND — Directeur de la rédaction : Angel JEAN-NOËL

Rédaction/Photos: Service communication (sauf mention). Publicité: service communication: 01 34 29 42 56. Maquette-Impression: RDVA - 01 34 71 11 12
Tirage: 6 100 exemplaires — Dépôt légal à parution — La Ville remercie les annonceurs pour leur participation.